

SEMAINE 39

Du 21 au 25 septembre 2020

Pain GRTA

LUNDI	ALLERGÈNES
<p>Duo de crudités</p> <p>Mijoté de bœuf (Suisse)</p> <p>Galette de rösti</p> <p>Ratatouille</p> <p>Petits suisses</p>	
MARDI	ALLERGÈNES
<p>Salade verte et noix</p> <p>Crêpe farcie aux fromages et jambon de dinde</p> <p>Jardinière de légumes</p> <p>Salade de fruit</p>	
JEUDI	ALLERGÈNES
<p>Taboulé vert</p> <p>Pavé de saumon (Norvège)</p> <p>Sauce à l'oseille</p> <p>Epeautre</p> <p>Fenouil braisé</p> <p>Crème au caramel</p>	
VENDREDI	ALLERGÈNES
<p>Jus de fruit</p> <p>Salade de tomates</p> <p>Pizza margarita</p> <p>Salade verte</p> <p>Banane bio </p>	

La fondation PRO ne peut exclure de ses préparations la présence d'éventuelles traces d'allergènes

LISTE DES ALLERGENES

Céréales contenant du gluten

Blé, seigle, orge, avoine, épeautre, kamut ou leurs souches hybridées) et produits à base de ces céréales



Crustacés et produits à base de crustacés



Œufs et produits à base d'œufs



Poissons et produits à base de poissons



Arachides et produits à base d'arachides



Soja et produits à base de soja



Lait et produits à base de lait (y compris de lactose)



Lupin et produits à base de lupin



Fruits à coques (amandes, noisettes, noix, noix de : cajou, pécan, macadamia, du Brésil, du Queensland, pistaches) et produits à base de ces fruits)



Céleri et produits à base de céleri



Moutarde et produits à base de moutarde



Graines de sésame et produits à base de graines de sésame



Anhydride sulfureux et sulfites en concentration de plus de 10mg/kg ou 10 mg/l (exprimés en SO₂)



Mollusques et produits à base de mollusques

